



garde définitive des petits enfants

Par **chouka**, le **27/02/2010** à **15:44**

Bonjour,

Notre fils élevait seul ses deux enfants. Il refait sa vie et nous dit ne plus supporter les enfants et avoir besoin de vivre sa vie de couple seul avec sa femme.

Il a donc décidé de nous confier la garde des deux enfants.

Nous acceptons volontier cette garde.

Du fait que nous sommes d'accord et qu'il n'y a aucun conflit (précision la mère a été totalement déchue de ses droits) comment devons nous procéder pour obtenir cette garde ?

Merci de vos réponses.

Par **Laure11**, le **27/02/2010** à **17:40**

Bonjour,

Il faut [fluo]**OBLIGATOIREMENT** [/fluo] que votre fils saisisse le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance.

Vous êtes d'accord avec votre fils, mais qu'en pensent les enfants ? Ce sont tout de même eux les principaux concernés.

De plus, n'oubliez pas que vous n'avez aucune autorité parentale.

Cordialement.

Par **chouka**, le **27/02/2010** à **18:11**

Merci de votre réponse,

Les enfants sont très bien lorsqu'ils sont chez nous, de plus, malheureusement leur père n'en veut plus et si ce n'est pas nous, ils seront placés en foyer. Cette situation est incroyable, et les enfants se sentent déjà complètement rejetés.

Nous ne pouvons accepter qu'ils soient placés en famille d'accueil alors qu'ils ont des grands-parents qui les aiment.

Leur père nous a parlé d'une requête auprès du juge des affaires familiales, qu'il en parlait à

son avocat et payait tous les frais afin que les enfants partent vite.
Devons nous prendre un avocat même si c'est lui qui nous demande de prendre ses enfants ?
Merci de vos réponses

Par **Laure11**, le **27/02/2010** à **19:54**

Effectivement, cette situation doit être extrêmement pénible pour les enfants.

Si vous êtes d'accord avec votre fils, il est inutile de contacter un avocat.
Heureusement que vous êtes là pour ces enfants.

Je vous souhaite beaucoup de courage.

Bonne soirée.

Par **chouka**, le **27/02/2010** à **20:04**

Merci encore de votre amabilité.

C'est sûr que pour ces pauvres enfants être privée d'une mère puis rejeté par le père il n'y a pas pire.

Nous allons leur donner tout notre amour et tout mettre en oeuvre pour qu'ils grandissent et s'épanouissent entouré de tendresse et d'affection.

Il ne nous faut pas de courage pour aimer nos petits-enfants mais seulement pour accepter l'attitude de leur père.....

Bonne soirée à vous.